



Marseille, vendredi 3 février 2012

---

## Un épisode neigeux est attendu sur les Bouches-du-Rhône dans la soirée du vendredi 3 février 2012

---

Météo France a avisé la préfecture d'une dégradation des conditions météorologiques avec des précipitations neigeuses et un fort mistral, dès le début de soirée du vendredi 3 février 2012, sur le département des Bouches-du-Rhône en général, et de manière plus aléatoire sur la zone littorale allant de La Ciotat au pourtour de l'étang de Berre et au nord jusqu'à Aix-en-Provence. Cet épisode neigeux devrait durer au moins toute la journée et toute la soirée du samedi 4 février 2012, avec des niveaux de neige fluctuants par endroit, des averses de neige pouvant augmenter ces niveaux.

**Aussi, Hugues PARANT, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, demande à la population d'éviter ou de limiter, tout déplacement sur les routes et autoroutes à compter de la soirée de vendredi.**

En fonction des conditions de viabilité constatées, la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes pourrait être interdite par arrêté préfectoral sur les axes autoroutiers. Des zones de stockage seraient alors mises en place sur les autoroutes. Elles seraient activées en tant que de besoins.

A titre préventif, les **transports scolaires publics et privés sont interdits sur l'arrondissement de Marseille**, pour la journée du samedi 4 février 2012. Sur le reste du département, et pour ces mêmes transports, la circulation reste autorisée, sauf décision contraire des autorités organisatrices de transport en fonction des conditions de viabilité constatées localement.

**Afin d'éviter les problèmes de surchauffe électrique sur les réseaux, le préfet appelle également la population à modérer sa consommation d'électricité et les maires des communes du département à limiter l'éclairage communal, dès ce jour à 18 heures et jusqu'au mardi 7 février, période de grand froid sur le département.**

Contact presse préfecture: 04 84 35 41 33